FÊTE DU 1er AOÛT

Chers Brénards et chers Raffis,

La Municipalité, avec le soutien des sociétés locales, vous invite à venir au Creux des Abériaux pour célébrer notre fête nationale.

Les discours et l'apéritif offert par la Municipalité auront lieu aux ruines d'Oujon ; le lieu créateur de notre Commune. La place de fête, elle, se situera au Creux des Abériaux.

Entourés par cette belle nature, nous tacherons d'en prendre soin en limitant les déplacements en voiture individuelle. Pour ce faire, nous avons organisé des navettes en minibus :

<u>De 16h00 à 24h00 (environ toutes les 30 minutes) :</u>
Le Muids (Fontaine) – Parking du Centre Communal et Scolaire (CCS) – Parking du Centre Communal d'Entretien (CCE) – Creux des Abériaux

<u>De 16h00 à 18h30 et de 22h30 à 24h00 (environ toutes les 20 minutes) :</u>
Parking du Centre Communal et Scolaire (CCS) –
Parking du Centre Communal d'Entretien (CCE) – Creux des Abériaux

Une navette communale reliera la place de fête (Creux des Abériaux) aux ruines d'Oujon pour participer à la partie officielle, pour les non marcheurs qui désirent s'y rendre.

Evidemment, nous encourageons tous ceux qui le peuvent à venir à pied (20-30mn) ! D'ailleurs, un stand de ravitaillement sera installé sur la Route des Montagnes pour vous encourager.
PS : n'oubliez pas une lampe de poche pour le retour…

Pour les personnes à mobilité réduite, merci de contacter la Commune afin d'obtenir une autorisation, car la Route des Montagnes sera fermée à la circulation pour des raisons de sécurité évidentes, mais quelques places vous seront réservées à proximité du Creux des Abériaux. Le stationnement au bord de la Route des Montagnes sera également interdit pour laisser un libre passage aux services de secours en cas de besoin.

PROGRAMME

16h30	Ouverture de la place de fête au **Creux des Abériaux**
	Buvette et divers stands nourritures **(paiement cash uniquement)**
	Maquillages gratuits pour les enfants
17h30	Départ pour les **ruines d'Oujon** en cortège par le chemin spirituel
	Apéritif offert par la Commune
18h30	Partie officielle Allocution de Mme Louise Schweizer, Syndique Allocution de M. Nicolas Vout, Président du Conseil communal Message de l'Eglise par M. Willy Pomathios, représentant de la communauté catholique de St-Cergue
19h00	Retour au **Creux des Abériaux** en cortège par le chemin spirituel
	Contes et Légendes par Mme Mireille Vietti sur le chemin
19h00 - 20h30	Une saucisse offerte à chacun(e) par la Commune
21h15	Cortège aux lampions
21h45	Lecture du Pacte de 1291 Hymne national et Prière Patriotique Feu du 1er Août (si les conditions nous le permettent)
22h00	Musique ambiance

La fêta aura lieu par tous les temps.

ATTENTION!

La manifestation se déroulant au milieu de la forêt, les fusées, pétards, allumettes, vésuves et autres objets pyrotechniques sont strictement interdits.
Les stands acceptent uniquement le cash.
Les enfants sont sous la responsabilité des parents pendant toute la durée de la manifestation.

La Municipalité